



ASSEMBLEE GENERALE

5/05/2022 - 9h15 – 12h00 - A Gap

ORDRE DU JOUR

9h15 – 9h30 Accueil des participants

9h30 – 10h10 Assemblée générale statutaire

Rapport moral de la Présidente
Rapport d'activités
Rapport financier

10h10 – 10h30 Interventions des personnalités

Echanges

10h30 – 12h00 Sujet d'actualité : Le bois local dans la Réglementation environnementale 2020

La ressource bois mobilisable dans le département
L'analyse des cycles de vie du bois dans la construction et le chauffage
Comment prescrire du bois local dans vos projets ?

Intervenants : Bois des Alpes, Fédération du BTP 05, Communes forestières (sous réserve)

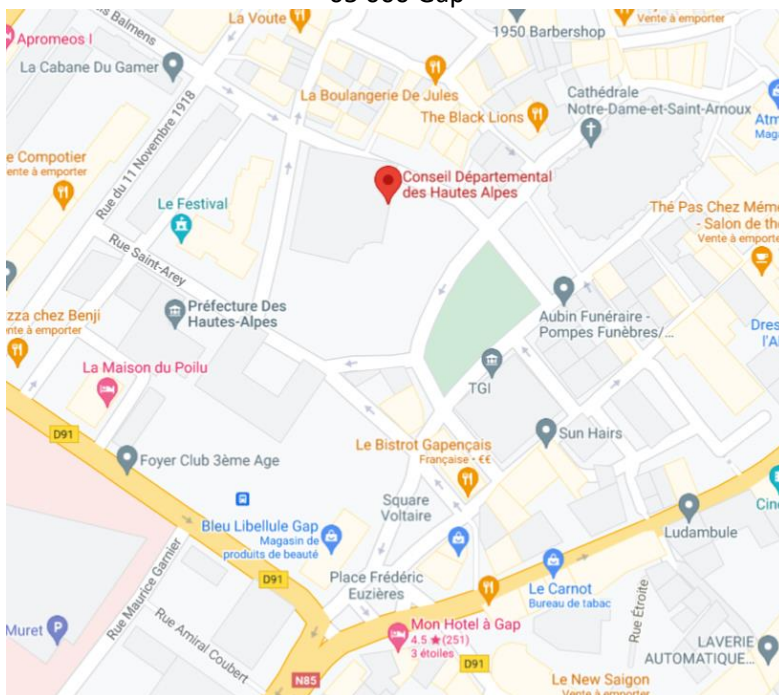
12h00 Clôture

LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Salle Vivian Maier– Département des Hautes-Alpes

Place Saint Arnoux

05 000 Gap



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter : Caroline GALLES au 06 30 42 69 94

MODALITES D'INSCRIPTION

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait par retour du bulletin réponse à l'adresse email suivante : inscription@communesforestieres.org.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au **29 avril 2022**.

MESURES SANITAIRES

Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité : espacement des participants, désinfection du matériel... Le port du masque est obligatoire durant l'assemblée générale, de même que le lavage des mains lors de l'entrée dans la salle de formation.

COMMUNES FORESTIÈRES DES HAUTES-ALPES

Avenue Justin Gras · 05200 Embrun · Tél. 04 92 23 49 41

contact05@communesforestieres.org · www.communesforestieres-paca.org